

même pas les moyens de vie ordinaire, sans compter ceux qu'exige une vie luxueuse?

En terminant, je désire signaler un autre point à l'attention du comité: la fiscalité. Les détaillants de notre pays s'intéressent à tous les aspects de l'impôt sur le revenu et de la fiscalité en général à cause de l'influence néfaste qu'ils exercent sur l'économie du Canada et de la mesure dans laquelle ils influent sur la rentabilité des petites entreprises. Actuellement, la situation du petit commerçant est assez difficile, et je désirerais rappeler au comité que, malgré tous les progrès que nous avons accomplis, et en dépit du tableau optimiste que le ministre nous a brossé, il semble qu'il ne soit jamais produit autant de faillites en ce pays qu'au cours de l'année 1964, et toutes ces banqueroutes sont survenues parmi les petites entreprises. Les petits hommes d'affaires ne veulent pas que le fardeau des taxes excède leur capacité de payer, afin qu'ils puissent affronter la concurrence de façon dynamique, et ils désirent s'assurer que le fardeau de l'impôt grevant les entreprises commerciales soit réparti également parmi tous ceux qui font des affaires.

Je me rends compte que ces remarques ne s'appliquent pas directement au ministère dont nous étudions les crédits, mais j'ai insisté hier soir sur l'étroite collaboration qui est nécessaire entre le ministère du Commerce et le ministère des Finances. C'est pourquoi je veux attirer l'attention du ministre sur ces observations afin qu'il les transmette à son collègue, le ministre des Finances.

M. Aiken: J'aimerais discuter une seule question à ce moment-ci. Elle a trait au ministère du Commerce de trois façons. Premièrement, à propos de la balance des paiements du commerce international; deuxièmement, à propos de l'Office du tourisme du gouvernement; et troisièmement, à propos du Bureau fédéral de la statistique.

Le sujet dont j'aimerais traiter ou, du moins, un aspect particulier de la question porte sur l'élément le plus inquiétant de nos échanges commerciaux actuellement, le déséquilibre de notre compte du tourisme avec l'étranger, surtout avec les États-Unis. Les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique révèlent, pour moi, un véritable mystère que quelqu'un devra étudier et résoudre sans délai. En 1960, le Canada a accusé un déficit de 207 millions de dollars au chapitre du tourisme; il s'agissait d'un montant considérable. En 1961, le déficit tombait à 160 millions et, en 1962, il baissait encore pour s'établir à 43 millions. Enfin, en 1963, pour la première fois depuis des années, notre compte du tourisme accusait un excédent d'environ 13 millions. C'était un change-

ment pour le mieux et les perspectives semblaient bonnes. Je pourrais signaler que cette tendance a pris naissance en 1963 et qu'elle s'est maintenue pendant toute l'année. Il importe peu de savoir à qui il faut en attribuer le mérite. Le gouvernement influe sur le tourisme par l'intermédiaire de son Office de tourisme, qui est surtout une agence de réclame, mais je ne crois pas qu'il soit le seul responsable de la situation actuelle. Il nous faut donc chercher ailleurs pour trouver une explication aux faits que je vais exposer.

Dans quel état se trouve notre compte de tourisme en 1964? Nous n'avons naturellement que les chiffres du premier semestre de l'année. Mais ils sont atterrants. Durant le premier semestre de 1963, le Canada accusait un solde déficitaire de 90 millions de dollars au titre du tourisme. Durant le premier semestre de 1964, le solde déficitaire s'élevait à 145 millions de dollars, ce qui est une augmentation considérable. Le solde débiteur s'est élevé à 96 millions de dollars durant le premier trimestre de 1964, chiffre le plus élevé depuis plus de 10 ans. Si nous examinons le premier trimestre de 1963, nous constatons que le solde débiteur de 67 millions de dollars était le plus bas depuis sept ans durant le premier trimestre de l'année. Durant le second trimestre de 1963, le solde débiteur a été de 23 millions de dollars, le plus bas depuis plus de dix ans. Ensuite, comme je l'ai déjà dit, ce déficit s'est accru considérablement durant le premier trimestre de 1964. Il a plus que doublé durant le second trimestre. Nous n'avons pas encore les chiffres du troisième trimestre de 1964, car il est encore trop tôt pour établir ce relevé, mais tout semble indiquer que la situation ne se sera pas améliorée.

Certes, le mauvais temps entre autres, a découragé le tourisme. Toutefois, il y a eu d'autres facteurs que j'ai l'intention de relever. Je le répète, ces chiffres sont assez mystérieux, car si l'on tient compte du nombre de voitures qui ont circulé entre le Canada et les États-Unis, du nombre de personnes qui ont voyagé par autobus, par avion et par chemin de fer, on constate que les chiffres ne diffèrent pas beaucoup de ceux des années passées. Durant le premier semestre de 1963, le nombre de véhicules des touristes américains était de 1,120,000. Durant le premier semestre de 1964, il était de 1,252,000. C'est donc une augmentation de 11 p. 100. De même, le nombre des Canadiens revenant des États-Unis a augmenté de 11.4 p. 100 durant le premier semestre de 1964 comparativement à celui de 1963. L'augmentation est à peu près égale à l'augmentation des entrées et des sorties de voitures. De même, les visiteurs qui vont et reviennent le même jour se sont